Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Recu en préfecture le 05/03/2024

Publié le







ARRÊTÉ DU MAIRE N°003-2024

Portant retrait des délégations de fonction à une conseillère municipale déléguée

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20,

Vu l'arrêté du Maire n°60-2023 portant délégation de fonctions à Madame Marie-Claude PHILIPPE pour les délégations suivantes: Affaires scolaires, Affaires périscolaires, Sécurisation des déplacements des enfants aux abords des écoles,

Considérant que conformément aux dispositions des deux articles susvisés, le maire est seul chargé de l'administration mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléquer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu la demande de retrait de délégation adressée à Monsieur le Maire par Madame Marie-Claude PHILIPPE par courrier en date du 26 janvier 2024,

Considérant que la décision de retirer les délégations consenties par le Maire aux adjoints relève du pouvoir discrétionnaire du maire.

Considérant que le retrait de la délégation entraîne la suppression des indemnités qui lui sont liées, Considérant que Madame Marie-Claude PHILIPPE avait expressément demandé à ne pas bénéficier d'indemnités de fonctions au titre de sa délégation.

ARRETE

ARTICLE 1:

A compter de la date à laquelle le présent arrêté sera rendu exécutoire, la délégation attribuée à Madame Marie-Claude PHILIPPE par arrêté n°60-2023 est retirée. En

conséquence, cet arrêté est abrogé à compter de cette même date.

ARTICLE 2:

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et sera affiché à la

Mairie. Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat dans le

Département.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal

administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 1 9 FEV. 2024

Notifié le: 05/03/2024
Signature

(le chilite

Le Maire, Arnaud SAVOIE

Transmis en Préfecture le : 0 5 MARS 2024

Affiché le :

0 5 MARS 2024

MAIRIE Place de la Flette 69510 Soucieu-en-Jarrest Tél: 04 78 05 26 33

E-mail: contact@soucieu-en-jarrest.fr

www.soucieu-en-jarrest.fr